

## Newsletter - Octobre 2014



À l'invitation de la New Dutch Waterline (Pays-Bas) et aux côtés de dix autres sites et réseaux fortifiés en Europe<sup>1</sup> le Réseau Vauban a participé de 2012 à 2014 au projet Interreg IVC « At Fort : renforcer le développement local durable ».

Partant de la conviction que la préservation du patrimoine fortifié passe par leur redéveloppement, les partenaires du projet ont exploré des solutions,

approches et méthodes permettant de tenir compte des préalables architecturaux, spatiaux et environnementaux et de créer des cadres performants pour leur exploitation. Pendant trois ans, ils ont ainsi pu croiser leurs regards et partager leurs expériences sur les différents enjeux liés à la reconversion du patrimoine fortifié.



Ainsi, dix ateliers thématiques se sont déroulés en 2013 sur chacun des sites, au cours desquels ont été abordés des sujets aussi variés que l'accessibilité, la sécurité des personnes, la gestion des risques, les partis pris de restauration, la collaboration avec les bénévoles et autres partenaires, les énergies renouvelables...

En juin 2013, le Réseau Vauban a organisé à Besançon un atelier consacré à la végétation, aux aménagements paysagers et au lien entre ville et patrimoine fortifié, l'occasion de présenter aux partenaires et experts européens des exemples de bonnes pratiques et d'échanger avec eux sur ces nombreux sujets.

À l'issue de chaque atelier, un rapport complet a été rédigé en anglais et mis en ligne sur le site Internet At

Fort. Ces documents sont également venus alimenter le centre de ressources pour la gestion du patrimoine fortifié du Réseau Vauban.

Désormais, place à la dernière phase du projet qui vise à tirer les conclusions et capitaliser ces trois années de travail et de collaboration.

<sup>1</sup> New Dutch Waterline (Pays-Bas), Réseau des sites majeurs de Vauban (France), Province d'Anvers (Belgique), Ville de Berlin (Allemagne), Ville de Venise (Italie), Governing Body of Suomenlinna (Finlande), Ville de Kaunas (Lituanie), Medway Council (Grande-Bretagne), Paola Heritage Foundation (Malte), Fort Monostor non-profit ltd. (Hongrie), Université de Nova Gorica (Slovénie).

## Le recueil d'expériences : « La préservation par le développement »



Ainsi, le Réseau Vauban a publié en septembre 2014 un nouvel ouvrage présentant une sélection de pratiques et démarches exemplaires en matière de redéveloppement du patrimoine fortifié, mises en œuvre par les sites majeurs de Vauban et les partenaires européens. Ce recueil d'expériences bilingue (français/anglais) à destination de tout professionnel œuvrant en lien avec le patrimoine fortifié, constitue une véritable source d'inspiration et un enrichissement de nos modes de pensée pour envisager la reconversion du patrimoine fortifié. Organisé autour de sept chapitres thématiques, il permet de revenir sur les grands sujets qui ont été au cœur du projet At Fort.

### Chapitre 1 - Restaurer et entretenir

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle et l'adoption de la Charte de Venise (1964), les notions d'authenticité et d'intégrité orientent les partis pris de restauration des monuments historiques. Impossible de réparer une œuvre sans réfléchir à son histoire, à l'unité esthétique de l'ouvrage et à son effet sur le spectateur. Parfois, la conservation devient tellement urgente que des mesures particulières comme l'utilisation de matériaux et techniques modernes peuvent être acceptables à titre exceptionnel.

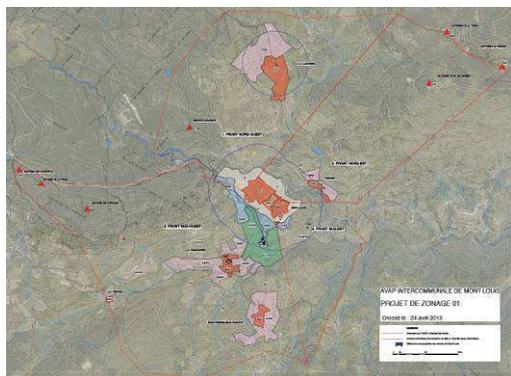


#### Le sauvetage des casernes du fort du Randouillet, Briançon

Devant l'accélération exponentielle du processus de dégradation des fortifications de Briançon une convention quadripartite pour la période 2012-2014 a été signée pour permettre des travaux de sauvetage et de mise en sécurité des ouvrages. Ainsi, les casernes du fort du Randouillet dont l'état des toitures et des souches de cheminée présentait un sérieux risque de conservation à court terme ont été mises hors d'eau. La solution adoptée, une couverture en bac acier, sur une charpente neuve à l'identique, offre l'intérêt du moindre coût tout en assurant une action immédiate, sans obérer l'avenir.

## Chapitre 2 - Aménager

La protection et la planification des espaces fortifiés doivent être appréhendées à l'échelle du territoire défendu. Aussi, il s'agit de veiller à la lisibilité de la fortification dans l'espace urbain contemporain ou le grand paysage et inversement, de ce que le site peut « offrir à voir » du territoire l'environnant.

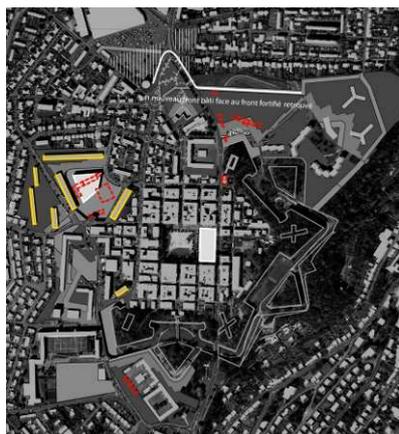


### Mont-Louis : l'AVAP intercommunale au service du projet de territoire

Aucun développement n'étant possible intramuros dans cette ville militaire construite *ex nihilo*, de nouvelles constructions ont progressivement été réalisées en bordure du glacis, sur le ban des communes périphériques. Le besoin de coordination du développement urbain à l'échelle du territoire a amené les six communes concernées et le PNR des Pyrénées

catalanes à mettre en place une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine avec l'objectif de disposer ainsi d'un outil commun de gestion des abords de la place forte.

### Longwy : Tour de Ville



Cette étude dont les recommandations ont fortement alimenté le PLU a été réalisée dans l'objectif de s'appuyer sur le patrimoine fortifié pour engager un projet d'avenir pour Longwy. Elle a cerné entre autres, les questions du relèvement du tracé de la partie effacée de la place forte et la redéfinition de l'image de la ville. Ainsi, il s'agit de rendre au tissu urbain, par des aménagements paysagers et des opérations de renouvellement urbain, des repères permettant une meilleure compréhension de l'espace traversé, et de redessiner une partie disparue de l'enceinte.

## Chapitre 2 - Aménager

### Y aller...

Initialement construites pour être des barrières sur les voies de communication, les fortifications se situent aujourd'hui dans des secteurs reculés souvent mal connectés aux réseaux de transport et difficiles d'accès.



### La gestion des flux à l'île Tatihou

Cette île, gérée par le conseil général de la Manche et située devant la côte de Saint-Vaast-la-Hougue, est desservie depuis son ouverture au public en 1992 par un bateau amphibie qui assure un service de navettes. Ce mode d'accès constitue un facteur d'attractivité supplémentaire, roulant à marée basse à travers les parcs à huîtres et naviguant à

marée haute entre les jetées de Tatihou et Saint-Vaast-la-Hougue. Parallèlement, la fréquence des services et la capacité du bateau permettent de maîtriser correctement la fréquentation de l'île (milieu naturel fragile).

### **Y entrer...**

L'accessibilité et l'entrée sur le site fortifié par ses nouveaux occupants (visiteurs, habitants...) constituent un véritable défi pouvant provoquer des confrontations entre préservation et développement.

### **Le parking caché du fort Vechten (Pays-Bas)**



En vue de l'ouverture en 2015 du centre d'interprétation de la New Dutch Waterline qui devrait attirer 100 000 visiteurs, un nouveau parking a été construit à proximité du fort Vechten. Lorsqu'il est occupé par des voitures, des cônes de vue se créent en direction du fort et des casemates. Inoccupé, il prend l'aspect d'un champ ponctué d'obstacles « anti-tank » et de nids de cigognes, le rendant pratiquement invisible.

### **Visiter en sécurité**

L'usage contemporain d'un site fortifié et son ouverture au public nécessitent des mesures préventives pour garantir la sécurité des usagers. Leur choix résulte d'une analyse des circuits et des habitudes de fréquentation.



### **La citadelle de Blaye : une démarche concertée de mise en sécurité**

Compte tenu de l'étendue de la citadelle et de sa fréquentation, un circuit de visite sécurisé a été mis en place avec installation de garde-corps et aménagement de points de vue. Ces mesures sont accompagnées d'une signalétique pour alerter les visiteurs des dangers encourus.

## **Chapitre 4 - Définir une stratégie de redéveloppement**

La transformation du patrimoine fortifié pour son usage civil, dans le respect de l'authenticité et de l'intégrité du lieu, est un processus de longue haleine. Les forts de petite taille se prêtent généralement bien à un usage monofonctionnel. Pour les sites plus vastes, le développement de différentes fonctions complémentaires est à privilégier. Quelque soit le site, la prise en compte de son contexte géographique, social et économique guidera les choix.

## Géofort (Pays-Bas) : l'identité au service du projet



Le développement d'une thématique explicite au fort bij de Nieuwe Steeg, lui confère une identité forte et augmente l'intérêt potentiel des financeurs publics ou privés pour un tel projet.

Le visiteur du Géofort est invité à la « géo-expérience » : différents modules astucieux et interactifs proposent de découvrir les nombreux aspects de la cartographie et de la navigation de manière ludique. Par l'originalité du concept et le développement continu de l'offre, Géofort se distingue des autres forts de la New Dutch Waterline et à su fidéliser ses visiteurs.

## Chapitre 5 - Utiliser des sources d'énergie renouvelables

La reconversion des sites fortifiés rend l'optimisation de leur performance énergétique indispensable pour réduire les frais et répondre aux exigences d'un développement durable.



### Un pôle numérique en lieu sûr : la citadelle d'Arras

Installé dans un magasin à poudre le nouveau data-center réalisé par l'entreprise Décima utilise la géothermie permettant le refroidissement de ses serveurs. Grâce à un système de pompe à chaleur l'eau ainsi réchauffée alimente les bureaux du foyer numérique situé à proximité, avant d'être reversée dans la nappe phréatique.

## Chapitre 6 - Organiser la gouvernance

Une fois la stratégie de développement et le programme d'actions définis, il s'agit d'identifier ou de créer la structure de gouvernance appropriée. Les partenariats publics-privés sont de plus en plus privilégiés. Quelle que soit la formule adoptée, il est nécessaire de bien définir les objectifs poursuivis et d'identifier au préalable les contraintes qui s'imposent.



### Un programme global de redéveloppement des forts de la ville d'Utrecht

Huit forts, propriété de la commune, situés en périphérie de la ville ont fait l'objet d'un programme de redéveloppement entre 2000 et 2017.

Chacun a été restauré en concertation avec le nouvel exploitant afin que les aménagements correspondent au nouvel usage prévu. Pour chaque fort, la durée du bail est de cinq ans renouvelable. L'avantage de cette formule est que la commune d'Utrecht garde la main sur la cohérence entre les différents usages et reste responsable de la planification.

## Chapitre 7 - Transmettre : les fortifications pour tous

Témoins de l'histoire commune des peuples européens, les fortifications appellent aujourd'hui à une interprétation nouvelle pour permettre au visiteur de comprendre l'esprit des lieux, les moyens et les hommes qui les ont façonnés et le rôle qu'elles ont joué dans la construction de nos territoires.

### Saint-Martin-de-Ré : une maquette tactile pour découvrir les fortifications



Comment rendre accessible à tous un patrimoine fortifié aux dimensions démesurées et difficile d'accès ? Quelles actions mener pour faciliter la découverte et la médiation auprès d'un large public ? Guidé par ces interrogations le musée Ernest Cognacq a réalisé une maquette tactile des fortifications de Saint-Martin-de-Ré sur laquelle figurent les bâtiments emblématiques du site. Point de départ des visites guidées, elle constitue un véritable outil de substitution pour les visiteurs malvoyants ou dans l'incapacité de se déplacer dans les fortifications.

Publication intégralement disponible en version numérique :

[www.sites-vauban.org/telechargement/Recueil\\_experiences.pdf](http://www.sites-vauban.org/telechargement/Recueil_experiences.pdf)

## La création d'un réseau européen de sites fortifiés



Lors de la manifestation de clôture de projet At Fort qui aura lieu à Suomenlinna (Helsinki), Finlande, les 27 et 28 octobre, les onze partenaires signeront une déclaration d'intention de collaboration future, dans la continuité de leur fructueuse coopération basée sur le partage d'expériences. Son objectif est de favoriser la reconversion et le développement économique des sites fortifiés, de promouvoir les acquis du projet et de constituer un véritable réseau européen pour ancrer ces enjeux dans les programmes stratégiques de l'Union Européenne.



Si le projet At Fort arrive à échéance en cette année 2014, les perspectives de collaboration et de coopération entre les onze partenaires semblent, elles, promises à un bel avenir...



**Plus d'informations :**

[www.sites-vauban.org](http://www.sites-vauban.org)

[www.atfort.eu](http://www.atfort.eu)

[www.interreg4c.eu](http://www.interreg4c.eu)

« Le programme de coopération interrégional **INTERREG IVC**, financé par le **fond européen de développement régional de l'Union européenne**, favorise les collaborations entre les régions européennes pour partager leurs expériences et bonnes pratiques dans les domaines de l'innovation, de l'économie de savoirs, de l'environnement et de la prévention des risques. Ce programme dispose d'un fond de 302 millions d'euros, mais plus que cela il représente une réelle richesse de savoirs et de solutions potentielles pour les décideurs des politiques régionales. »